



DIRECTIVE

De FSTS
À L'ensemble des tireurs
Objet Recommandation pour la Coupe de la Sarine
Date Le 6 janvier 2023

La Fédération est fière de l'enthousiasme des sociétés à l'égard de la Coupe de la Sarine et se félicite de l'aspect sportif qui en découle.

À l'approche de cet événement rassembleur et convivial, la Fédération recommande aux sociétés :

- ⊕ d'étudier le règlement et d'utiliser les feuilles de stand mises à disposition par la Fédération et **les remplir complètement.**
- ⊕ de continuer et d'encourager les jeunes tireurs à y participer.
- ⊕ de tout mettre en œuvre afin d'éviter qu'un membre du groupe ne doive tirer de manière isolée. En effet, le règlement stipule clairement que les deux groupes doivent être au complet lors du tir (art. 5.4). Dans le cas contraire, le responsable de groupe ne peut le faire qu'avec l'accord du groupe adverse.
- ⊕ La société organisatrice fixe 2 dates au groupes adverse (art. 6.1)
- ⊕ le respect du temps lors de feu de série doit être discuté entre les deux groupes **avant** le tir et peut être supprimé. **Néanmoins, lors de la demi-finale et finale, le temps est compté et tout dépassement est sanctionné par un 0 !**
- ⊕ de veiller à ce que la structure des groupes entre chaque tour ne soit pas modifiée de plus **d'une mutation** (art. 3.2).
- ⊕ de créer une ambiance chaleureuse en offrant le verre de l'amitié à la fin de chaque rencontre, par exemple.
- ⊕ dans des cas exceptionnels et au cas par cas, la Fédération se réserve le droit d'adapter un point du règlement s'il le juge nécessaire.

Enfin, le but premier de cette compétition est **l'amitié entre sociétés de notre district, la performance sportive passe au deuxième plan !**

Nous espérons que vous serez nombreux à prendre part à la « Coupe de la Sarine » et vous souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir à ce concours.

Fédération des Sociétés de Tir de la Sarine
Caroline Clément
Responsable Coupe de la Sarine